



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

MASTER 2 DROIT IMMOBILIER ET DE LA CONSTRUCTION (FORMATION CONTINUE)

2020/2021

Direction: M. Hugues PÉRINET-MARQUET
Masters 2 en Droit - Droit

DIPLÔME DÉLIVRÉ:
Master

DURÉE DES ÉTUDES:
1 an (à partir de janvier)

MODALITÉS D'ENSEIGNEMENT:
Formation continue

► PRÉSENTATION

► OBJECTIFS

Cette formation a pour objet d'offrir à des professionnels déjà engagés dans le secteur de l'immobilier ou à des juristes souhaitant s'y investir, une vision approfondie du droit applicable dans ce secteur de l'activité économique.

Ce master vise, notamment, à donner une formation de haut niveau aux cadres travaillant ou voulant travailler soit dans le secteur de la promotion immobilière, soit dans le secteur de la gestion d'immeubles, soit encore dans celui de la transaction immobilière.

► ADMISSION

NIVEAU D'ENTRÉE:
Bac +4

► PROFIL RECOMMANDÉ

Le Master 2 Professionnel Droit de l'immobilier et de la construction en formation continue s'adresse aux personnes :

- Titulaires d'un Master 1 ou Maîtrise en Droit avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine visé par le diplôme.
- Titulaires d'une Licence en Droit avec une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine visé par le diplôme
- Non-titulaires d'un diplôme avec une expérience professionnelle d'au moins 8 ans dans le domaine visé par le diplôme.

Dans les 2 derniers cas, la procédure de la Validation des Acquis Professionnels (VAP 85) sera mise en place selon les

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

dispositions réglementaires.

Il appartiendra alors au candidat de justifier de ses bonnes connaissances du droit de l'immobilier et de la construction acquises au cours de son expérience professionnelle (définition de poste, missions assurées, stages...).

► ORGANISATION DES ÉTUDES

Durée : 1 an sur une année universitaire

Volume horaire total : 214,30 heures

Rythme : cours organisés en session de 2 jours consécutifs, 6h30 par jour, les jeudi et vendredi ainsi que les vendredi et samedi

L'enseignement est assuré au sein d'un petit groupe de maximum 30 personnes et de manière interactive par des enseignants axant leurs interventions sur les réalités pratiques.

L'équipe pédagogique est composée d'universitaires, d'avocats, de professionnels du secteur public et privé en charge de responsabilités.

► PROGRAMME

MODULE 1 - 110H30

- Droit de l'urbanisme - 5 séances > 32h30
Maître B. Lamorlette
- Droit de la construction - 7 séances > 45h30
Maître A. Pelon - Professeur H. Périnet-Marquet
- Droit de la copropriété - 5 séances > 32h30
Maître A. Lebatteux-Simon & Maître P. Lebatteux

MODULE 2 - 104H00

- Agents immobiliers - 2 séances > 13h00
Monsieur J-M. Samedi
- Droit des baux civils - 3 séances > 19h30
Madame F. Cohet-Cordey
- Droit des baux commerciaux - 3 séances > 19h30
Maître A. de Galembert
- Fiscalité immobilière - 5 séances > 32h30
Monsieur X. Badin
- Ventes immobilières - 3 séances > 19h30
Madame Muzard et Monsieur Vaillant

A l'issue de la formation, les titulaires du diplôme seront capables d'exercer tous les types d'activités juridiques nécessitant une véritable spécialisation dans le domaine de l'immobilier ou de l'urbanisme, notamment :

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON - ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

- Conseiller en matière de droit immobilier les personnes physiques ou morales.
- Gérer des contentieux.
- Rédiger des contrats en ce domaine.
- Assurer la gestion juridique de programmes immobiliers et d'ensembles immobiliers.
- Effectuer des transactions.
- Participer au montage de projets immobiliers (construction, réhabilitation).

Afin d'assurer l'ensemble de ces activités, le titulaire du Master Droit immobilier et de la construction sera apte à mobiliser des connaissances approfondies sur l'ensemble des matières de droit immobilier et de la construction et à maîtriser un certain nombre d'outils. Il sera capable de :

- maîtriser les différents outils de la gestion immobilière et patrimoniale en vue de conseiller efficacement dans tous les aspects des secteurs immobiliers et patrimoniaux ;
- maîtriser les outils du contentieux en droit immobilier et de la construction en vue de prévenir et d'assurer le suivi des contentieux dans le secteur immobilier ;
- maîtriser la rédaction de consultation et plaidoirie en droit immobilier et de la construction en vue d'assister juridiquement une entreprise, une collectivité ou un particulier ;
- maîtriser les différents outils en matière de construction et d'urbanisme en vue de participer au montage de projets immobiliers ;
- offrir une expertise complète d'une situation patrimoniale en vue de conseiller les actes juridiques appropriés ;
- analyser les implications fiscales d'une situation juridique ;
- analyser les principaux droits patrimoniaux et les prérogatives qui en découlent (propriété, bail, usufruit, servitudes, sûretés) en vue de rédiger des contrats y compris ceux de la pratique notariale ;
- actualiser ses connaissances en matière de lois, règlements, jurisprudence et doctrine en vue de s'adapter aux évolutions de l'environnement juridique ;
- rechercher et réunir la documentation juridique en vue de procéder à une analyse complète des implications des textes réglementaires et législatifs.

► DÉBOUCHÉS

- Assurance construction
- Avocats spécialistes en immobilier
- Entreprises de construction ou de promotion immobilière : service juridique, préparation et suivi des programmes ou des marchés, commercialisation des programmes
- Gestion de patrimoines immobiliers et de copropriété
- Transactions immobilières

► PLUS D'INFORMATIONS

<http://www.u-paris2.fr/fr/formations/offre-de-formation/masters-2-en-droit/master-2-droit-immobilier-et-de-la-constructi>

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION

[on-0](#)

► CONTACT

[Giacomo COLONNA](#)

Téléphone : 01 53 63 86 21

Email : giacomo.colonna@u-paris2.fr

► CANDIDATURES

Le [dossier de candidature](#) est à envoyer jusqu'au 30 septembre.

Les dossiers envoyés hors période (le cachet de la Poste faisant foi) ne sont pas traités.

Si vous n'avez pas le diplôme requis vous devez télécharger le [dossier_vap](#) et le joindre obligatoirement à votre dossier de candidature.

► COÛT DE LA FORMATION

5 600 € + droits d'inscription à l'Université

► CERTIFICATIONS

Numéro RNCP : 34105

Codes CPF : 238854

COPAREF : 204539

CPNEFP de la branche de la promotion immobilière : 132290

CPNEFP de la branche des entreprises d'architecture : 144563

CPNEFP des cabinets d'économistes de la construction et des métresseurs-vérificateurs : 147086

CPNE de l'immobilier : 128687

MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université



UNIVERSITÉ PARIS II
PANTHÉON-ASSAS



FORMATIONS : DROIT • SCIENCES POLITIQUES
ÉCONOMIE • GESTION • INFORMATION - COMMUNICATION



MISSION ORIENTATION EMPLOI

Université Paris II Panthéon-Assas, Centre Assas, 92 rue d'Assas, 75006 PARIS - Tél. +33 (0)1 44 41 58 75 - cio@u-paris2.fr
Informations susceptibles d'être modifiées par les conseils de l'université